



Le développement durable :
Se prendre en main...
Aujourd'hui pour demain

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2021/2026



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL 4

INTRODUCTION 6

POURQUOI UN PDD? 7

MÉTHODOLOGIE ET COMPOSANTES 9

Comité de pilotage et diagnostic initial 9

Participation citoyenne et reddition de comptes 10

Vision de développement durable et cadre de travail 11

1. ENVIRONNEMENT 13

2. MILIEU SOCIOCULTUREL 21

3. ÉCONOMIE 29

4. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 34

5. GOUVERNANCE 41

CONCLUSION 48





MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Face à la situation mondiale actuelle, compte tenu de la crise climatique et de la pandémie à laquelle nous sommes confrontés, il est important d'agir rapidement afin d'assurer le bien-être des générations présentes et futures. Ces actions doivent commencer par chacun d'entre nous et ce, à un niveau local.

Les élus sont fiers de présenter l'engagement de la Ville de Saint-Lazare envers les principes du développement durable pour assurer la pérennité et la vision à long terme de notre belle communauté.

Ce plan de développement durable nous est nécessaire pour mieux guider nos efforts de gestion, de développement et de planification. En effet, chacune de nos actions doit être ancrée dans des orientations durables, et respectueuses de notre environnement.

En continuant à adopter de meilleures pratiques environnementales, économiques et sociales et culturelles, et en gardant à l'esprit que nous visons à toujours améliorer notre milieu de vie, nous parviendrons ensemble à rendre notre communauté plus forte et à offrir un environnement sain à tous.

Résultant d'une démarche participative et globale, le plan nous offre une vision cohérente du Saint-Lazare de demain.

Ce plan nous appartient collectivement. Son succès nous reviendra en tant que communauté. Nous tenons à remercier le comité de pilotage et les citoyens qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce plan. Votre participation est une contribution inestimable.

Que le travail commence dès maintenant! Nous avons tous un rôle à jouer.



Robert Grimaudo,
maire



Geneviève Lachance,
conseillère district 1



Pierre Casavant,
conseiller district 2



Michel Poitras,
conseiller district 4



Richard Chartrand,
conseiller district 5



Brian Trainor,
conseiller district 6



INTRODUCTION

Située en Montérégie, la Ville de Saint-Lazare fait partie de la municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges. Historiquement recherchée pour sa nature champêtre, elle a été sujette à un essor démographique important au cours des deux dernières décennies, portant sa population à 22 022 habitants en 2021 (MAMH, 2021). Deux grandes communautés, francophone et anglophone, sont présentes sur le territoire. Saint-Lazare est riche d'importantes forêt et milieux humides représentant des milieux naturels de grande valeur écologique. Cependant, le développement urbain entraîne une fragmentation de l'habitat forestier et contribue à une perte de l'identité historiquement champêtre de la ville, en plus de constituer une menace pour la biodiversité. Cette pression immobilière fait partie des raisons qui ont incité la Ville à vouloir se doter d'une vision et d'une planification durable face à son développement.

Par ailleurs, comme dans la plupart des municipalités, les défis que la Ville de Saint-Lazare doit relever sont nombreux. Notamment, elle doit tenir compte de ceux liés à la saine gestion et la protection de l'eau, la protection des milieux naturels en terre privée comme en terre publique et l'optimisation de la gestion des matières résiduelles.

Également, d'autres enjeux à souligner concernent le maintien des commerces de proximité, la consolidation des emplois déjà présents sur son territoire et la recherche d'une nouvelle main-d'œuvre. Enfin, la conciliation du développement immobilier avec la densification exigée et le souhait de conserver la nature rurale de la ville, la conciliation des besoins et des intérêts des communautés francophone et anglophone, ainsi que la dynamisation du secteur communautaire représentent d'autres défis que Saint-Lazare doit considérer.

Résolument tournée vers l'avenir, c'est dans ce contexte que la Ville de Saint-Lazare souhaite se doter d'un outil de planification efficace et probant pour les prochaines années, qui lui permettra de planifier son développement en tenant compte à la fois des enjeux économiques, environnementaux et socioculturels. Ainsi, la Ville a décidé d'élaborer un Plan de développement durable (PDD) en collaboration avec Nature-Action Québec (NAQ). Permettant de donner une vision stratégique au développement du territoire, le PDD favorisera des bonifications aux prochains plans, règlements et politiques de la Ville.



POURQUOI UN PDD ?

Saint-Lazare a choisi de s'inscrire dans une perspective de développement durable pour à la fois définir son avenir, mais également pour « répondre aux besoins présents de sa communauté sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

La définition du concept de développement durable, qui nous invite à prendre en compte les impacts économiques, environnementaux et sociaux de nos actions, a été proposée pour la première fois dans le rapport Brundtland à l'Organisation des Nations Unies en 1987. Elle sera par la suite adoptée comme guide lors des sommets mondiaux sur l'environnement depuis celui de Rio en 1992.

Au Québec, le développement durable a été adopté comme principe d'action par le gouvernement du Québec dans la Loi sur le développement durable, en 2005. Depuis, le gouvernement du Québec a établi un cadre pour la préparation et la mise en œuvre de Plans stratégiques de développement durable par les ministères et les organismes publics, ainsi que par les municipalités.

C'est en se collant à cette définition et aux différents volets qui composent le développement durable que le PDD fut élaboré pour la Ville de Saint-Lazare.

De façon concrète, cet outil de planification représente un engagement de la Ville à gérer ses ressources et son territoire de façon durable tout en énonçant les moyens qui seront utilisés.

Dans le cas de Saint-Lazare, le PDD guidera entre autres :

- Les activités offertes sur le territoire et le développement du sentiment d'appartenance ;
- Les pratiques de différents secteurs d'activités, tels le commerce de proximité et le milieu équestre.
- Les exercices de planification et les pratiques des différents services municipaux ;
- Le développement de la Ville dans le respect de ses nombreux milieux naturels ;



MÉTHODOLOGIE ET COMPOSANTES

COMITÉ DE PILOTAGE ET DIAGNOSTIC INITIAL

Le Plan de développement durable fixe des orientations et des objectifs à long terme, basés sur une vision qui respecte les principes énoncés à la section précédente.

Afin d'assurer que le document reflète bien les attentes et ambitions de la population de Saint-Lazare, un comité de pilotage a été créé puis a suivi toutes les étapes de l'élaboration du PDD. Ce comité était formé par :

- Robert Grimaudo (maire);
- Pierre Casavant (conseiller municipal);
- Geneviève Lachance (conseillère municipale);
- Nathaly Rayneault (directrice du Service du greffe et du contentieux, directrice générale par intérim)
- Alexandra Lemieux (directrice adjointe du Service de l'urbanisme et de l'environnement);
- Lyne Mousseau (chargée de projet au Service de l'environnement);
- Geneviève Hamel (directrice du Service des communications);
- Patrick Descheneaux (directeur du Service des infrastructures);

- Marc Tremblay (directeur du Service des loisirs);
- Lorraine Caron (citoyenne, représentante de la sphère environnementale);
- Chantal Darcy (citoyenne et entrepreneure, représentante de la sphère économique);
- Marie-Ève Longtin (citoyenne et artiste, représentante de la sphère socioculturelle);
- Aurélie Genries (chargée de projet, Nature-Action Québec);
- Francis Desaulniers (chargé de projet, Nature-Action Québec).

Des rencontres fréquentes ont permis de créer une synergie entre les membres du comité et ainsi de tirer profit des expériences et opinions de chacun en vue d'enrichir le contenu.

En amont de la réalisation du PDD, la première étape du travail fut de procéder à un diagnostic en développement durable de la Ville de Saint-Lazare. Cette étape avait pour objectif de bien comprendre où se situe actuellement la Ville en matière de développement durable pour ainsi identifier ses forces et ses faiblesses de même que ses opportunités de développement.

Le diagnostic a été réalisé grâce à l'apport d'informations de sources variées :

- Une revue documentaire consistant à revoir la documentation produite par la Ville et ses partenaires, ainsi qu'une recherche sur plusieurs sites d'institutions fédérales et provinciales qui aura permis de comprendre l'état actuel de la Ville, puis de cerner les enjeux à venir;
- Un atelier de consultation citoyenne auprès de membres de certains comités consultatifs de la Ville, afin de mieux saisir les dynamiques du territoire;
- Des entrevues téléphoniques avec six représentants de l'administration, soit Robert Grimaudo (maire), Francine Parent (directrice du Service de l'urbanisme et du Service de l'environnement), Stéphanie Martin (directrice du Service des finances et de la trésorerie), Nathaly Rayneault (directrice du Service du greffe et du contentieux), Patrick Descheneaux (directeur du Service des infrastructures) et Marc Tremblay (directeur du Service des loisirs). Ces entrevues ont permis d'obtenir une vision plus détaillée de l'état de la situation.

MÉTHODOLOGIE ET COMPOSANTES

PARTICIPATION CITOYENNE ET REDDITION DE COMPTES

Avec le souci de mettre en place une « culture de participation citoyenne » et de transparence, la Ville a souhaité inclure l'ensemble de la population dans la démarche, de façon à aborder adéquatement les enjeux et les préoccupations qui font consensus chez la majorité des acteurs communautaires, publics et privés de Saint-Lazare.

En ce sens, en plus des étapes du diagnostic décrites précédemment, un sondage a été diffusé auprès de la population de la Ville au printemps 2020. Chaque citoyen a pu s'y exprimer sur les enjeux des trois sphères du développement durable, soit l'environnement, l'économie et le socioculturel. Un total de 733 répondants s'y sont exprimés, ce qui aura permis d'aligner le reste des composantes du PDD.

Puis, dans l'optique où le présent document se veut un outil qui bénéficie à toute la collectivité, Saint-Lazare a organisé une consultation publique en personne au mois de septembre 2020, afin d'impliquer les citoyens dans le processus de détermination des actions. C'est dans un contexte particulier lié à la pandémie de COVID-19 que seize citoyens ont pu prendre part à cette consultation, où les participants ont pu discuter des meilleurs moyens pour atteindre les objectifs établis. Par la suite, un sondage a été publié en ligne auquel plus de 450 citoyens ont répondu. Cette importante étape de consultation a servi à proposer un bon nombre d'actions, dont plusieurs se retrouvent dans le présent plan.



Chaque citoyen a pu s'y exprimer sur les enjeux des trois sphères du développement durable, soit l'environnement, l'économie et le socioculturel.

MÉTHODOLOGIE ET COMPOSANTES

VISION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE TRAVAIL

Le PDD de Saint-Lazare est composé de plusieurs éléments, le premier d'entre eux étant la vision. Avec l'aide du comité de pilotage et faisant suite au diagnostic de développement durable, une vision sur un horizon de 20 ans a été définie :

En 2040, Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour l'accessibilité à un milieu de vie sain, dynamique et inclusif, qui mise sur l'implication de sa communauté et son patrimoine distinctif afin de contribuer à l'épanouissement collectif.

Cinq orientations, 29 objectifs et 70 actions en ont découlé. Ils constituent la structure du PDD et sont présentés dans les tableaux des sections suivantes.

Les cinq orientations ont une portée de 10 ans. Elles permettent de regrouper des objectifs et des actions qui relèvent d'une même sphère du développement durable. Les orientations retenues pour le PDD de Saint-Lazare ont été choisies afin de suivre la direction prise au niveau provincial, soit celle présentée par le gouvernement du Québec dans sa Stratégie de développement durable pour les années 2015-2020.

Pour chacune des orientations, le comité de pilotage a fixé des objectifs à atteindre d'ici les cinq prochaines années (2021 à 2026). C'est en assurant l'atteinte de ces objectifs que Saint-Lazare pourra constater l'ampleur des retombées positives liées au PDD. Conséquemment, des indicateurs ont été identifiés pour permettre le suivi de l'atteinte des objectifs au fil du temps. Ces indicateurs sont eux-mêmes composés d'une valeur de référence, établie à partir de données disponibles au temps zéro (2020 et 2021), ainsi que d'une cible à atteindre d'ici 2026. À noter que certaines valeurs de référence ne sont pas encore définies, car elles nécessitent l'obtention de données supplémentaires provenant de partenaires externes

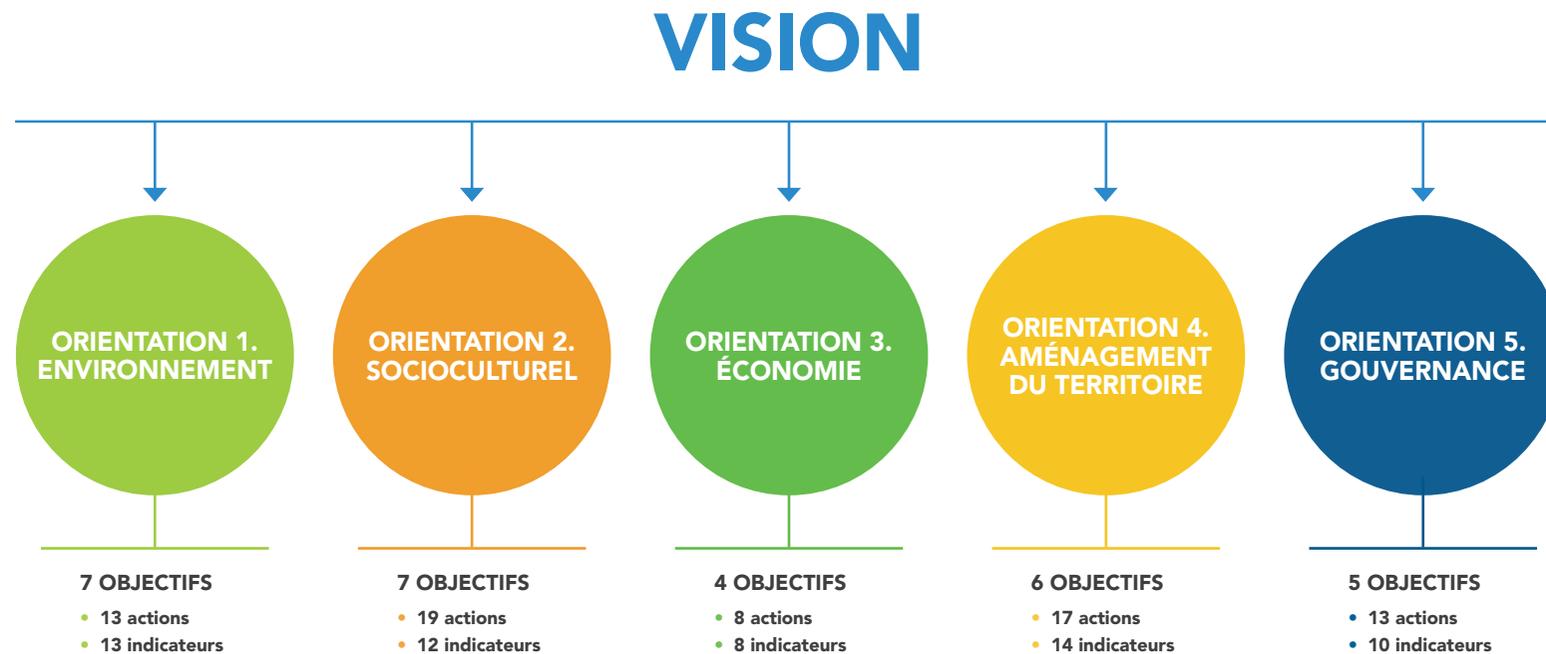
ou de mandats à être confiés à des consultants spécialisés. Étant un document en constante évolution, le PDD sera bonifié au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues.

Enfin, le cœur du PDD est composé d'actions, qui constituent les moyens que la Ville se donne pour atteindre ses objectifs. À partir des propositions d'actions recueillies lors de la consultation publique de septembre 2020, le comité de pilotage a sélectionné celles qui seraient plus susceptibles d'être réalisées au cours des cinq prochaines années, selon leur importance pour les citoyens, leur spécificité, leur pertinence et leur faisabilité. Certaines actions ont également été reformulées ou simplement ajoutées par le comité de pilotage. Pour chacune d'elles, un échéancier de réalisation a été pensé. L'ensemble des actions proposées sera porté par les différents services de la Ville. Ces derniers ont donc la responsabilité de la mise en œuvre de chacune d'elles avec, au besoin, l'aide de partenaires.

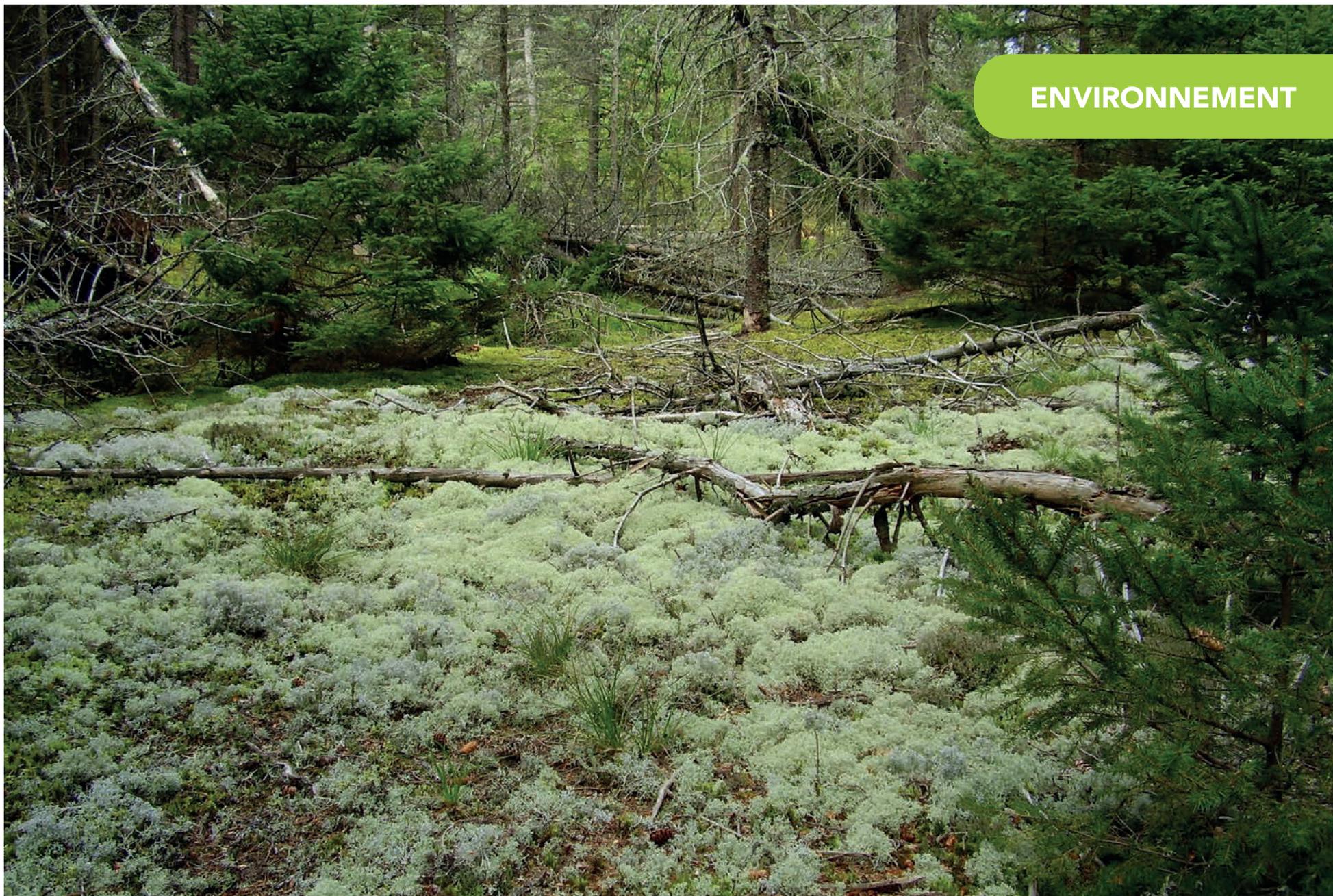
MÉTHODOLOGIE ET COMPOSANTES

VISION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE TRAVAIL

Le schéma suivant illustre sommairement les éléments qui composent l'ensemble du PDD de même que la relation entre chacun d'eux :



ENVIRONNEMENT



1. ENVIRONNEMENT

Orientation : un environnement dont le caractère unique des milieux naturels est bonifié et valorisé grâce à une culture d'écoresponsabilité ancrée dans la collectivité.

Objectifs

1.1 AUGMENTER À 17 % DU TERRITOIRE LA PROPORTION DES MILIEUX NATURELS FAISANT L'OBJET DE MESURES DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

La Ville de Saint-Lazare se distingue notamment grâce à la part importante du couvert forestier sur son territoire. Ces milieux naturels d'une grande valeur écologique font la fierté des Lazarois et Lazaroises. Ils présentent une large diversité écologique et offrent des habitats favorables à la croissance d'une variété d'espèces floristiques et fauniques (Ville de Saint-Lazare, 2014). Toutefois, les perturbations anthropiques, dont les développements immobiliers, menacent la pérennité de ce patrimoine naturel. La protection et la mise en valeur de ces milieux d'intérêt sont essentielles et Saint-Lazare en fait une priorité.

ACTION		ÉTAT D'AVANCEMENT		
1.1.1 ÉTABLIR UN PLAN QUINQUENNAL D'ACTION REPOSANT SUR LES MEILLEURES PRATIQUES ET LE SOUTIEN FINANCIER DISPONIBLE				
INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
POURCENTAGE DU TERRITOIRE MUNICIPAL PROTÉGÉ (MILIEUX NATURELS)	379 ha ou 5,6 % du territoire			10 % en 5 ans

1.2 AUGMENTER LE COUVERT VÉGÉTAL ET LA BIODIVERSITÉ EN ZONE URBAINE

En milieu urbain, la présence d'espaces verts et d'une riche biodiversité contribue au maintien de milieux de vie sains et attrayants. Les végétaux en ville offrent de nombreux services écologiques. Ils agissent comme des climatiseurs naturels lors des épisodes de grande chaleur et améliorent la qualité de l'eau, de l'air et du sol. Espaces de découvertes et de rencontres pour la collectivité, les espaces verts sont aussi le refuge de nombreuses espèces du territoire. La Ville de Saint-Lazare souhaite tirer le maximum de ces bienfaits en verdissant davantage sa zone urbaine.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
1.2.1 ÉLABORER UN PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION DES ESPACES MINÉRALISÉS EN FAVORISANT LA PRÉSENCE D'ESPÈCES INDIGÈNES ET RUSTIQUES	
1.2.2 METTRE EN PLACE UN PROGRAMME FAVORISANT LA PRÉSENCE DE LA FAUNE AVIAIRE ET DES CHAUVES-SOURIS (CONSTRUCTION DE CABANES À OISEAUX OU À CHAUVES-SOURIS PAR LES ORGANISMES PRÉSENTS)	
1.2.3 METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE PLANTATION EN COMPENSATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES EN FAVORISANT LA PRÉSENCE D'ESPÈCES INDIGÈNES ET RUSTIQUES	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
INDICE DE CANOPÉE ANNUEL EN ZONE URBAINE	64,3 % en 2019 Source : Communauté métropolitaine de Montréal, 2020			66 % en 2021
SUPERFICIE DES ÎLOTS DE CHALEUR PAR ANNÉE ET CUMULATIVE	À venir			À venir (réduction anticipée)
SUPERFICIE DES HABITATS À L'ÉTAT NATUREL DE PLUS DE 0,5 HA	Environ 367 hectares de milieux naturels dans le PU (périmètre urbain) + la Tourbière-du-Bordelais et la forêt adjacente (+ de 18 ha)			Maintien du nombre d'hectares à l'état naturel dans le PU

1.3 ASSURER LA PROTECTION DE L'EAU SOUTERRAINE

L'eau souterraine est une ressource essentielle pour les habitants de Saint-Lazare. La nappe phréatique de la Ville assure les besoins quotidiens en eau potable. Afin d'assurer la production d'une eau potable saine et de réduire les risques pour la santé publique, la Ville de Saint-Lazare se dote des meilleures stratégies de protection de ses eaux souterraines.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
1.3.1 S'ASSURER QUE LES RECOMMANDATIONS ÉMISES DANS LE RAPPORT D'ANALYSE DES VULNÉRABILITÉS (MARS 2021) SOIENT MISES EN ŒUVRE	
1.3.2 SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DES NAPPES	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE DE MESURES DE MITIGATION MISES EN PLACE POUR LA PROTECTION DE L'EAU SOUTERRAINE (QUALITATIF ET QUANTITATIF)	Quantité de dispositions réglementaires : 21 articles Quantité de plans de drainage analysés : 28 analyses en 2019 et 41 analyses en 2020			35 analyses de plans de drainage en 2021 Maintien ou augmentation du nombre de mesures de mitigation
CONSOMMATION D'EAU POTABLE EN LITRES PAR HABITANTS PAR JOUR (L/HAB/JOUR)	260 L/hab/jour (données du Bilan de 2019)			184 L/hab/jour (objectif du Bilan 2019)
QUANTITÉ D'EAU PERDUE PAR DES FUITES DANS LES CANALISATIONS	Indice de fuites dans les infrastructures : 1,5 (données du Bilan de 2019)			2,1 (objectif du Bilan 2019)

1.4 AMÉLIORER LA GESTION PUBLIQUE ET PRIVÉE DES EAUX USÉES

La Ville de Saint-Lazare souhaite améliorer la capacité de son réseau d'égouts. Dans l'optique de protéger la santé publique, de préserver les cours d'eau et d'offrir un environnement sain pour les prochaines générations de Lazaraises et Lazarois, il est essentiel d'assurer une bonne gestion des eaux usées.

ACTION		ÉTAT D'AVANCEMENT		
1.4.1 DRESSER LE PORTRAIT DE LA QUALITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE				
INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
POURCENTAGE DES LOGEMENTS RACCORDÉS À L'ÉGOUT SANITAIRE	28,4 %			Maintenir ou augmenter



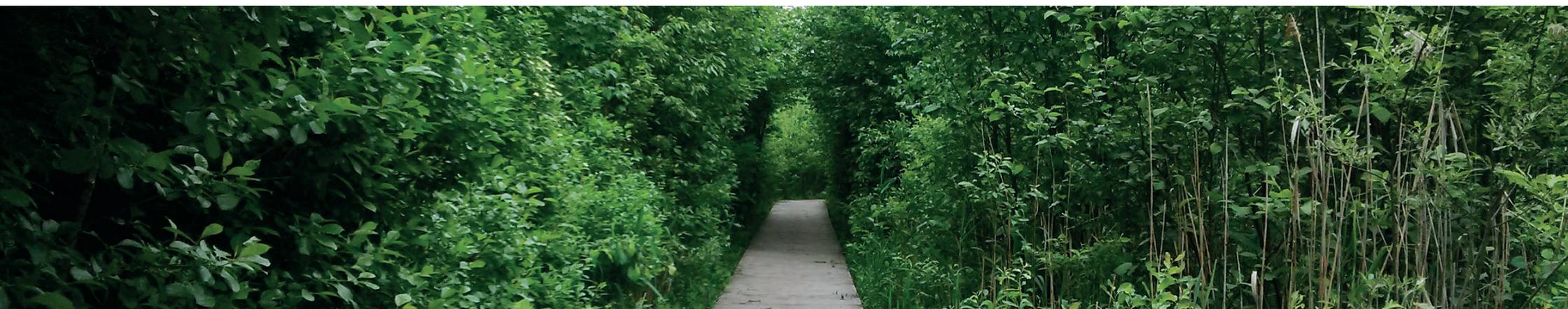
1.5 RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES PRODUITES

La réduction à la source, le réemploi, le recyclage, les autres formes de valorisation de la matière, la valorisation énergétique et enfin l'élimination doivent être privilégiés dans cet ordre dans le domaine de la gestion des matières résiduelles (Gouvernement du Québec, 2011-1). La Ville de Saint-Lazare adhère au principe des 3RV-E et entend sensibiliser davantage les citoyens et les organisations à y souscrire afin de minimiser les impacts environnementaux.

ACTIONS		ÉTAT D'AVANCEMENT		
1.5.1 ORGANISER DES ATELIERS SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (COMPOST, RECYCLAGE, DÉCHETS ULTIMES, 3RV-E, ÉCOCENTRES, ETC.)				
1.5.2 METTRE EN PLACE UN POINT DE DÉPÔT DE RÉSIDUS VERTS (BRANCHES, FEUILLES, MAUVAISES HERBES, ETC.)				

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
QUANTITÉ DE MATIÈRES ENVOYÉES ANNUELLEMENT À L'ENFOUISSEMENT EN KG/HAB	2019 : MR déchets : 257,02 kg/hab/an MR produites totales : 511 kg/personne			Réduire à 235 kg/hab/an

MR : Matières résiduelles



1.6 AMÉLIORER LA GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT

L'urbanisation croissante du territoire, à Saint-Lazare comme ailleurs, entraîne généralement une forte imperméabilisation des sols, notamment en raison des recouvrements de béton et d'asphalte. Les précipitations ne pouvant plus s'y infiltrer, l'eau ruisselle à la surface du sol en trop grande quantité. Ce phénomène bien connu des villes a pour effet de surcharger les réseaux d'égouts et peut entraîner les polluants de la rue vers les cours d'eau. L'intégration de solutions pour la gestion durable des eaux de pluie est prise en charge par la municipalité pour réduire les effets négatifs du ruissellement.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
1.6.1 INTÉGRER LES ZONES TAMPONS À LA RÉGLEMENTATION SUR LES MILIEUX HUMIDES	
1.6.2 ÉTABLIR DES INCITATIFS POUR LA GESTION DURABLE DES EAUX DE RUISSELLEMENT	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
QUANTITÉ DE SUBVENTIONS ANNUELLES DE BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE	13 subventions en 2019 17 subventions en 2020			25 subventions par année pendant 5 ans
NOMBRE DE NOUVEAUX PLANS DE DRAINAGE	28 analyses en 2019 41 analyses en 2020			35 en 2021
TYPES DE MESURES DE MITIGATION MISES EN PLACE POUR LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES	S/O			S/O

S/O : Sans objet

1.7 DIMINUER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

Agir sur la production de déchets permet de réduire la pression sur les ressources naturelles et les risques de contamination de notre environnement tout en contribuant à la lutte contre les changements climatiques. En effet, le traitement et l'élimination des matières résiduelles génèrent des émissions de gaz à effet de serre. La réduction de la quantité de matière à la source est une façon efficace de diminuer l'empreinte écologique liée à la consommation.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
1.7.1 INITIER UNE DISCUSSION AVEC LA MRC AFIN D'ENTREVOIR LA POSSIBILITÉ D'INTERDIRE L'UTILISATION DE MATÉRIEL À USAGE UNIQUE (SACS DE PLASTIQUE, EMBALLAGES, PAILLES, ETC.)	
1.7.2 METTRE EN PLACE LES INITIATIVES DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE LA STRATÉGIE DE GESTION DE L'EAU POTABLE	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
QUANTITÉ D'EAU POTABLE DISTRIBUÉE POUR L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ (PAR ANNÉE)	2 353 255 m ³ ou 332 L/hab/jour (Bilan de 2018)			Maintenir ou réduire
ÉMISSIONS DIRECTES DE GES DE LA COLLECTIVITÉ (SECOND INVENTAIRE À FAIRE D'ICI 2025) (DONNÉES MRC 2018)	101 816 tCO ₂ eq			Réduction de 13 % en 2025 (objectif de réduction tiré du plan de réduction des GES de la MRC)

MILIEU SOCIOCULTUREL



2. SOCIOCULTUREL

Orientation : un milieu socioculturel vibrant, actif et solidaire qui permet à la communauté de s'épanouir grâce à sa créativité et à la qualité de ses services et infrastructures.

Objectifs

2.1 S'ASSURER QUE CHACUN SUR LE TERRITOIRE AIT ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS

La municipalité se donne pour mission de s'assurer que tous ses citoyens puissent satisfaire aisément et équitablement à leurs besoins de base. Il est important d'offrir des milieux de vie complets, où tous peuvent s'alimenter, aller à l'école et se divertir à proximité de chez eux. Pour ce faire, il faudra notamment porter une attention particulière aux besoins des communautés vulnérables et ajuster les interventions en conséquence (MRC Vaudreuil-Soulanges, 2019).

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
2.1.1 PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITÉ AUX TRADUCTIONS DE LA DOCUMENTATION, EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI	
2.1.2 ORGANISER UN ÉVÉNEMENT ANNUEL D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS	
2.1.3 DRESSER UN PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE ET EN DIFFUSER LES RÉSULTATS (PAR EXEMPLE AVEC L'AIDE DES CIUSSS)	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE DE CITOYENS SE DISANT TRÈS ÉLOIGNÉS OU ÉLOIGNÉS DES SERVICES ESSENTIELS	Sondage à réaliser au moment opportun			À venir
POURCENTAGE DE LOGEMENTS AYANT 1 OU PLUSIEURS SERVICES ESSENTIELS À MOINS DE 3 KM DE LEUR HABITATION*	Analyse géomatique à réaliser à la suite des réponses du sondage pour définir ce qu'est un « service essentiel »			À venir

*Marchés d'alimentation, pharmacies, écoles, services de garde et CPE, CLSC, accès Internet, transports en commun, dépanneurs, parcs de quartier.

2.2 VALORISER LE BÉNÉVOLAT DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

Les bénévoles jouent un rôle essentiel dans l'atteinte d'objectifs de développement durable. Par leurs diverses actions, ils contribuent, entre autres, à réduire la pauvreté, protéger l'environnement et enrichir le quotidien des gens, tout en créant des collectivités prospères et résilientes. Saint-Lazare reconnaît le travail indispensable des bénévoles pour sa communauté et souhaite soutenir les organismes en place.

ACTION		ÉTAT D'AVANCEMENT		
2.2.1 UTILISER LA PLATEFORME « JEBÉNÉVOLE.CA », EN PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES EN PLACE, QUI PUBLICISE LES BESOINS ET L'OFFRE EN BÉNÉVOLAT				
INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE DE DÉMARCHES DE RECONNAISSANCE, INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS ANNUELS, PERMETTANT DE SOULIGNER LE BÉNÉVOLAT	Quantité d'évènements tenus et quantité de plaques ou prix décernés 2020 : <ul style="list-style-type: none"> • 1 activité : envoi de lettres de remerciement personnalisées • 30 paniers cadeaux à 30 présidents d'organismes • Budget de 5 000 \$ 			Maintenir ou augmenter
NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES AU BÉNÉVOLAT AU SEIN DES DIFFÉRENTS ORGANISMES ET INSTITUTIONS	À venir			À venir

2.3 METTRE EN VALEUR LA COHABITATION DES DIFFÉRENTES CULTURES

Une communauté diversifiée, où le bagage culturel de chacun est mis en valeur, ouvre la voie à l'épanouissement et au bien-être de la population. La Ville de Saint-Lazare est consciente de la richesse de la mixité de sa communauté et souhaite faire d'une priorité l'inclusion des individus d'ethnies, de cultures, de langues, de croyances et de besoins diversifiés.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
2.3.1 PUBLICISER L'OPTION DE SUGGESTION DE LIVRES AUPRÈS DES CITOYENS VIA LA BIBLIOTHÈQUE	
2.3.2 CONSULTER LA POPULATION PAR LE BIAIS DE SONDAGE POUR S'ASSURER QU'ELLE SE SENTE INTERPELLÉE PAR L'OFFRE SOCIOCULTURELLE DE LA VILLE	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
POURCENTAGE DE LA POPULATION SE DISANT TRÈS SATISFAITE OU SATISFAITE QUANT À LA COHABITATION DES DIFFÉRENTES CULTURES (ASPECT LINGUISTIQUE ET CULTUREL À FAIRE RESSORTIR DANS LE SONDAGE)	Sondage à réaliser au moment opportun			70 %



2.4 SOUTENIR ET VALORISER LES PROJETS SOCIOCULTURELS INITIÉS PAR LA COMMUNAUTÉ

La création et la poursuite de projets communautaires permettent d'améliorer la capacité qu'a une communauté d'agir sur sa qualité de vie et de stimuler sa culture. En soutenant et valorisant les initiatives telles que les organismes de bienfaisance et la promotion d'artistes et artisans locaux, la Ville de Saint-Lazare démontre sa volonté à dynamiser son secteur communautaire.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
2.4.1 RÉVISER LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS COMMUNAUTAIRES (POLITIQUE 28)	
2.4.2 FAIRE RAYONNER LOCALEMENT LA VITRINE « CONSEIL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VAUDREUIL-SOULANGES » (CACVS) QUI REGROUPE LES ARTISTES ET ARTISANS LOCAUX	
2.4.3 ÉTABLIR UN NOUVEL ESPACE POUR LES EXPOSITIONS EN ARTS VISUELS	
2.4.4 METTRE EN PLACE UN PROCESSUS DE SÉLECTION ET D'APPELS À PROJETS DES ARTISTES EN ARTS VISUELS	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
VALEUR ANNUELLE DE L'AIDE FINANCIÈRE DIRECTE VERSÉE AUX ORGANISMES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN MUNICIPALE (POLITIQUE 28)	Total 2019 Aide financière conforme à la politique : 11 617 \$ <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un organisme : 0 \$ • Partenaire d'un événement municipal, 2 800 \$ • Aide au transport 50 ans +, 3 047 \$ • Cheminement scolaire, 2 000 \$ • Acquisition d'équipement, 3 770 \$ 			Maintien ou augmentation du montant d'aide financière octroyée en conformité à la politique 28
NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS PAR LA VILLE, PAR SECTEURS, INITIÉS ANNUELLEMENT PAR LA COMMUNAUTÉ (ÉCOLES, OBNL ET MRC)	Total 2019 : 64 demandes soutenues/77 demandes Organismes locaux : 26/29 demandes Organismes MRC : 14/21 demandes Écoles LBPSB : 15/16 demandes Écoles CSTL : 9/11 demandes			Les cibles sont établies par la politique de soutien 28

LBPSB : Lester B. Pearson school board
CSTL : Commission scolaire des Trois-Lacs

2.5 MULTIPLIER L'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS CONVIVIAUX

Les espaces publics tels que les parcs ont non seulement un impact positif sur l'environnement, mais ils sont surtout des lieux de rencontre qui favorisent la mixité sociale. Les espaces offerts doivent être pensés pour bénéficier à l'ensemble de la population. Aménager plus d'espaces publics attrayants et inclusifs permet de stimuler le sentiment d'appartenance des Lazaraises et Lazarois à leur Ville.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
2.5.1 ÉTABLIR UNE LISTE DES DIFFÉRENTS ENDROITS QUI POURRAIENT BÉNÉFICIER DE RÉNOVATIONS	
2.5.2 RÉALISER AU MOINS DEUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT D'ESPACE PUBLIC	
2.5.3 TENIR UN CONCOURS D'IDÉES, STYLE « DESSINE TA VILLE » OU « DESSINE TON PARC », AUPRÈS DE LA POPULATION (NOTAMMENT LES JEUNES) POUR LA CRÉATION D'UN NOUVEL ESPACE	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
POURCENTAGE DE LA POPULATION SE DISANT TRÈS SATISFAITE OU SATISFAITE DU NOMBRE D'ESPACES DE VIE PUBLICS CONVIVIAUX DISPONIBLES	Sondage à réaliser au moment opportun			70 %
NOMBRE D'ESPACES PUBLICS CONVIVIAUX AMÉNAGÉS OU AJOUTÉS ANNUELLEMENT	Quantité de projets réalisés : 14 parcs avec terrains sportifs et/ou modules de jeux pour enfants, 47 aménagements paysagers (entrées de ville, entrées de projets, bâtiments municipaux, étangs), 3 aménagements publics avec plantes comestibles et plus de 200 places et croissants végétalisés, naturels			Maintien ou augmentation du nombre de projets total
SUPERFICIE DE TERRAINS MUNICIPAUX À TONDRE	Approximativement 910 000 mètres carrés			Maintien ou réduction, afin de favoriser la biodiversité dans les aménagements

2.6 DOTER LA MUNICIPALITÉ D'INFRASTRUCTURES CULTURELLES, SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES NOVATRICES

Investir pour des infrastructures sportives, culturelles et récréatives renforce et dynamise les collectivités. En fonction des besoins exprimés par les citoyens, la Ville souhaite bonifier l'offre d'infrastructures sur son territoire afin que tous y trouvent leur compte et puissent profiter pleinement d'activités sportives, artistiques, intellectuelles et culturelles.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
2.6.1 SE DOTER D'UN PARC CANIN	
2.6.2 PLANIFIER L'ENTRETIEN, L'ÉCLAIRAGE ET LA RESTAURATION DES PARCS, VIA LE PLAN DE GESTION DES ACTIFS	
2.6.3 CONSULTER LA POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE EN LEUR PRÉSENTANT LES COÛTS ET IMPACTS INDIVIDUELS DE DIFFÉRENTS PROJETS (EX: PISCINE MUNICIPALE, BIBLIOTHÈQUE, PATINOIRE, ETC.)	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE DE PROJETS ET TOTAL FINANCIER INVESTI DANS LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES, SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES NOVATRICES (RÉFECTION OU CONSTRUCTION)	Définition : Novateur/novatrice : qui apporte un changement, quelque chose de nouveau 2020 : <ul style="list-style-type: none"> 1 projet : aménagement d'une salle sensorielle au PNF 			Réaliser un projet/an Maintenir ou augmenter les montants investis dans les infrastructures culturelles, sportives et récréatives

PNF : Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare

2.7 S'ASSURER QUE LA POPULATION, DANS TOUTE SA DIVERSITÉ, SE SENTE INTERPELLÉE PAR L'OFFRE MUNICIPALE DE SERVICES

Le développement du sentiment d'appartenance des citoyens à leur Ville revêt une grande importance pour Saint-Lazare. Ses efforts se multiplient afin de favoriser l'implication de tous, notamment en réduisant les obstacles à la participation de groupes ou d'individus à capacité limitée (MRC Vaudreuil-Soulanges, 2019) et en usant de stratégies de communication efficaces.

ACTIONS		ÉTAT D'AVANCEMENT		
2.7.1 FAIRE RAYONNER LOCALEMENT LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE DE LA MRC				
2.7.2 CONSULTER LA POPULATION PAR LE BIAIS D'UN SONDAGE POUR S'ASSURER QU'ELLE SE SENTE INTERPELLÉE PAR L'OFFRE MUNICIPALE DE SERVICES				
2.7.3 UTILISER LES RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS EN PLACE POUR FAIRE PASSER DES MESSAGES GÉNÉRAUX QUANT À L'OFFRE MUNICIPALE DE SERVICES				
INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
POURCENTAGE DE LA POPULATION SE DISANT TRÈS INTERPELLÉE OU INTERPELLÉE PAR L'OFFRE MUNICIPALE DE SERVICES	Sondage à réaliser au moment opportun			70 %

ÉCONOMIE



3. ÉCONOMIE

Orientation : une économie locale diversifiée, attrayante et novatrice grâce à des initiatives stimulées et soutenues par le milieu.

Objectifs

3.1 DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU NOYAU VILLAGEOIS

Redonner un souffle de vie à son cœur de village stimule l'occupation et la vitalité du territoire. Le besoin d'une offre commerciale plus complète dans le noyau villageois a été exprimé par les citoyens. La Ville de Saint-Lazare souhaite répondre à cet appel par l'élaboration d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU), un outil de planification qui permet d'analyser plus précisément les besoins et les actions à entreprendre pour un secteur qui requiert une attention particulière.

ACTIONS		ÉTAT D'AVANCEMENT		
3.1.1 ÉLABORER UN PLAN PARTICULIER D'URBANISME (PPU)				
3.1.2 METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DÉCOULANT DU PPU				
INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
POURCENTAGE DE LA POPULATION ESTIMANT QUE LE NOYAU VILLAGEOIS EST TRÈS ATTRAYANT OU ATTRAYANT	Sondage à réaliser au moment opportun			À venir

3.2 AMENER LA POPULATION À CONSOMMER ET TRAVAILLER LOCALEMENT

Pour les différentes entreprises installées à Saint-Lazare, l'achat et le travail local signifient un ancrage solide à la région. Lorsque les entreprises de la ville peuvent compter sur une clientèle et une main-d'œuvre locale fidèles, tout le monde y gagne, car cela favorise leur implication au sein de la communauté.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
3.2.1 RELANCER AUPRÈS DES ÉLUS L'ORGANISATION D'UN MARCHÉ AGRICOLE LOCAL	
3.2.2 ORGANISER UN MARCHÉ ESTIVAL	
3.2.3 POURSUIVRE LES EFFORTS DE MISE EN VALEUR DES SERVICES ET DES RETOMBÉES DU DEV VAUDREUIL-SOULANGES	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ANNUELLES À CET EFFET	1 campagne achat local (par le DEV Vaudreuil-Soulanges)			1 par an
POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE QUI TRAVAILLE À SAINT-LAZARE	Sondage à réaliser avec données à jour postpandémie			À venir
POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIQUANT CONSOMMER DANS LES COMMERCE DE LA VILLE AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE	Sondage à réaliser au moment opportun			À venir



3.3 APPUYER L'ENTREPRENEURIAT LOCAL ET LA DIVERSITÉ DES INITIATIVES

Les entrepreneurs locaux dynamisent le tissu économique d'une collectivité. Ils créent des emplois, stimulent l'innovation et améliorent la prospérité individuelle et collective. « Sur le plan social, l'entrepreneuriat a aussi une incidence importante pour (...) une meilleure qualité de vie pour les collectivités et une meilleure occupation du territoire, mais également le développement durable, l'égalité, l'inclusion et l'ouverture, sans compter la persévérance scolaire chez les jeunes » (Gouvernement du Québec, 2011-2).

ACTIONS		ÉTAT D'AVANCEMENT		
3.3.1 MANDATER LE COMITÉ CONSULTATIF DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA VILLE POUR SUGGÉRER DES ACTIONS				
3.3.2 POURSUIVRE LES EFFORTS DE MISE EN VALEUR DES SERVICES ET DES RETOMBÉES DU DEV VAUDREUIL-SOULANGES				

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE ET TYPES DE COMMERCE LOCAUX (INCLUANT LES ENTREPRISES N'AYANT PAS PIGNON SUR RUE)	Quantité de certificats d'occupation : 2020 : 11 (en date du 29 octobre) 2019 : 25 Types 2020 : 3 services esthétiques, 1 agence voyage, 1 service toiletage, 1 bureau, 1 dépanneur, 1 traiteur, 1 physiothérapie, 1 vente pièces auto, 1 service de garde; Types 2019 : 2 ostéopathie, 2 services de garde, 1 restaurant, 2 massothérapie, 5 services esthétique, 5 ventes au détail, 1 atelier ferblanterie, 2 bureaux, 1 service location jeux, 1 service toiletage, 1 photographie, 1 service réparation auto, 1 atelier textiles (Source : Logiciel PG Solutions, extraction des CA « occupation »)			Maintenir la moyenne cumulative sur 5 ans à minimalement 15 certificats d'occupation
PROPORTION DE LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS	En date de novembre 2020 : 5,94 % taux de vacance (Recensement DEV)			≤10 % (Selon DEV Vaudreuil-Soulanges)
MONTANTS INVESTIS OU INCITATIFS POUR SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT LOCAL ANNUELLEMENT	Montants des quotes-parts au DEV Vaudreuil-Soulanges : 178 000 \$ en 2020 187 318 \$ proposé en 2021			Maintien des quotes-parts

3.4 RENFORCER LA COMPLÉMENTARITÉ DES PÔLES ÉCONOMIQUES

En misant sur la synergie des différents secteurs économiques, la Ville de Saint-Lazare favorise l'émergence d'une économie forte et résiliente par un tissu économique local diversifié.

ACTION		ÉTAT D'AVANCEMENT		
3.4.1 RÉVISER LA RÉGLEMENTATION POUR ASSURER LA COMPLÉMENTARITÉ DES COMMERCES SELON LES VOCATIONS DES DIFFÉRENTS PÔLES				
INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
DIVERSITÉ DES ENTREPRISES INTRA ET INTERPÔLES	3 pôles : 1. Noyau villageois : <ul style="list-style-type: none"> • 21 % garderie • 12 % immeuble commercial • 5 % comptabilité 2. Cité-des-Jeunes : <ul style="list-style-type: none"> • 15 % immeuble commercial • 7 % atelier d'usinage • 7 % réparation automobile • 7 % service débosselage • 7 % entrepreneur spécialisé 3. Saint-Charles/aut. 40 : <ul style="list-style-type: none"> • 50 % immeuble commercial • 25 % station-service • 25 % restaurant 			Maintien de la diversité et complémentarité des 3 pôles

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Parc naturel de la Tourbière-du-Bordelais

L'herpétofaune

L'herpétofaune regroupe les amphibiens et les reptiles.

LES AMPHIBIENS
Les amphibiens occupent les zones humides et les milieux aquatiques. Ils sont très sensibles aux perturbations de leur milieu de vie. Ils sont donc très vulnérables. Les amphibiens sont très sensibles aux perturbations de leur milieu de vie. Ils sont donc très vulnérables. Les amphibiens sont très sensibles aux perturbations de leur milieu de vie. Ils sont donc très vulnérables.

Herpetofauna

LES REPTILES
Les reptiles sont très sensibles aux perturbations de leur milieu de vie. Ils sont donc très vulnérables. Les reptiles sont très sensibles aux perturbations de leur milieu de vie. Ils sont donc très vulnérables. Les reptiles sont très sensibles aux perturbations de leur milieu de vie. Ils sont donc très vulnérables.



4. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Orientation : un aménagement du territoire écoresponsable en harmonie avec son identité patrimoniale et voué au bien-être collectif.

Objectifs

4.1 ASSURER LE RESPECT ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Le patrimoine bâti de Saint-Lazare témoigne de son histoire et renforce son identité, en plus de contribuer à l'esthétisme du paysage. Il est important pour la municipalité de préserver son patrimoine en le protégeant et en faisant la promotion de ses atouts auprès de la communauté lazaroise et de ses visiteurs.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
4.1.1 POURSUIVRE LES EFFORTS MIS DE L'AVANT PAR LES PROGRAMMES DESTINÉS AUX ENTREPRISES AGRICOLES	
4.1.2 ÉLABORER UNE LISTE DE RESSOURCES ET SERVICES DISPONIBLES POUR LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE	
4.1.3 DÉVELOPPER UN PARTENARIAT AVEC LE CLUB ÉQUESTRE LES FORESTIERS INC. (CEF) POUR METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE PUBLICITÉ VISANT L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES SUR LE TERRITOIRE	
4.1.4 ÉVALUER LA POSSIBILITÉ DE METTRE EN PLACE UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI, EN COLLABORANT AVEC LES RESSOURCES DÉJÀ EN PLACE	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
SOUTIEN ACCORDÉ EN ÉQUIVALENT FINANCIER PAR LA VILLE POUR LA RÉNOVATION/CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX	0 \$			À venir

4.2 FAVORISER L'UTILISATION DES MODES DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET ACTIFS SÉCURITAIRES, INTRA ET INTERMUNICIPAUX

Favoriser la mobilité durable et active par des infrastructures et des services accessibles et sécuritaires, c'est donner des outils à sa communauté pour diminuer son empreinte écologique tout en encourageant les saines habitudes de vie. Parmi ses engagements, Saint-Lazare veut offrir un environnement convivial et sécuritaire pour se déplacer à pied et à vélo. D'autres alternatives à la voiture seront aussi explorées, telles que la mise en place d'un service de taxi-bus, entre autres, dans le but de désengorger les réseaux routiers et la dépendance à l'usage individuel de l'automobile.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
4.2.1 FAIRE UN BILAN POSTÉTUDE DE RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN SAINTE-ANGÉLIQUE	
4.2.2 ÉVALUER LA FAISABILITÉ DE METTRE EN PLACE UN SERVICE DE TAXI-BUS	
4.2.3 POURSUIVRE LES MOYENS DE PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL (MTQ, MSSS) POUR ASSURER UNE FLUIDITÉ ET UN LIEN ACTIF SUR CITÉ-DES-JEUNES ENTRE SAINT-LAZARE ET L'HÔPITAL	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
POURCENTAGE DE LA POPULATION QUI UTILISE UN MODE DE TRANSPORT COLLECTIF ET/OU ACTIF POUR LES DÉPLACEMENTS UTILITAIRES	Sondage à réaliser au moment opportun			50 %
NOMBRE D'ÉCOLIERS UTILISANT LES TRANSPORTS ACTIFS VERS LES ÉCOLES PRIMAIRES (PAR ANNÉE)	Sondage à réaliser au moment opportun			À venir
LONGUEUR ADDITIONNELLE OU RÉAMÉNAGÉE DE PISTE/BANDE CYCLABLE INTRAMUNICIPALE (MÈTRES, CUMULATIF SUR 4 ANS)	Longueur additionnelle : 1 348 mètres de 2017 à 2020 (cumulatif sur 4 ans)			De 2021 à 2024 : Réaménagement du chemin Sainte-Angélique (option A de la rue Charles-Goulet au chemin Chevrier : 1 485 mètres ou option B de l'avenue Bédard au chemin Chevrier : 1 255 mètres) et aménagement d'un sentier polyvalent sur les rues Quatre-Saisons et Jolicœur vers l'école Birchwood (299 mètres)
NOMBRE DE PERSONNES ET TYPES DE POPULATIONS UTILISANT LES AUTOBUS DU CIRCUIT 51 (SONDAGE D'ICI 2025)	À venir, à la suite des nouvelles données postpandémie			Maintenir ou augmenter

MTQ : Ministère des transports du Québec
MSSS : Ministère de la santé et des services sociaux

4.3 DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENT

Les besoins en matière de logements sont variés et sont appelés à augmenter d'ici les prochaines années à Saint-Lazare. Pour répondre adéquatement à la demande, la Ville devrait s'assurer d'une disponibilité de logements diversifiés, abordables et densifiés. Un parc immobilier adapté aux besoins de sa population favorise l'attachement des communautés et la mixité sociale.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
4.3.1 AUTORISER L'USAGE DE LOGEMENTS MULTIFAMILIAUX DANS DES SECTEURS STRATÉGIQUES	
4.3.2 ÉTABLIR DES CRITÈRES FAVORISANT LA DIVERSIFICATION DES TYPES DE LOGEMENTS	
4.3.3 POURSUIVRE LES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ABORDABLES, POUR LES AÎNÉS ET CITOYENS À FAIBLE REVENU	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
POURCENTAGE DE LOGEMENTS LOCATIFS (OU DE LOCATAIRES)	510 ménages locataires, 7,6 % (vs 6 240 ménages propriétaires, total de 6 750 ménages, source: Recensement 2016, Statistique Canada)			Augmentation du nombre d'unités de logement locatif
POURCENTAGE DE LOGEMENTS ABORDABLES SUBVENTIONNÉS	2016, 2017, 2018 : 14 logements Programme supplément au loyer et AccèsLogis (source : SHQ, compilation ISQ), pourcentage ne peut être fixé parce qu'il n'y a aucune référence			Augmentation du nombre d'unités de logement abordables subventionnées
POURCENTAGE DE LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES, PROPORTIONNELLEMENT AU POURCENTAGE DE POPULATION DE 60 ANS ET PLUS	Selon l'Office régional de l'habitation, au moins 20 logements (gérés par COOP des retraités de Saint-Lazare), pourcentage ne peut être fixé parce qu'il n'y a aucune référence			Augmentation du nombre d'unités de logement pour personnes âgées

4.4 CONCENTRER LE DÉVELOPPEMENT AU SEIN DU PÉRIMÈTRE URBAIN

Adopter des mesures qui favorisent la densité des infrastructures à l'intérieur du périmètre urbain est une stratégie qui génère des retombées positives sur le plan social, environnemental et économique d'un territoire. Des milieux de vie plus denses permettent de favoriser une vie de quartier plus dynamique. Les services à proximité facilitent la consommation locale et les déplacements sont plus courts. C'est aussi une façon de réduire l'étalement urbain et la surconsommation d'énergie et de ressources qui y est associée (Écohabitation, 2014).

ACTION	ÉTAT D'AVANCEMENT
4.4.1 RÉVISER LA RÉGLEMENTATION AFIN DE RENFORCER LES MOYENS RETENUS POUR ORIENTER LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN (PU)	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
POURCENTAGE DE NOUVEAUX LOGEMENTS SITUÉS À L'EXTÉRIEUR DU PU, PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES LOGEMENTS CONSTRUITS PAR ANNÉE (PAR ANNÉE ET CUMULATIF)	2019 : 2 nouveaux logements situés à l'extérieur du PU sur 265 nouveaux logements au total, soit 0,75 % (source : Logiciel PG Solutions, permis construction résidentiel émis en 2019)			Maintenir ou réduire la quantité de nouveaux logements situés à l'extérieur du PU



4.5 AMENER LA COLLECTIVITÉ VERS DES CONSTRUCTIONS ET DES AMÉNAGEMENTS À FAIBLE IMPACT ÉCOLOGIQUE

La construction de logements présente de manière générale un lourd bilan environnemental. Que ce soit au niveau des matériaux de construction employés, de l'entretien et du chauffage du bâtiment ou encore de la gestion des matières résiduelles, le potentiel d'amélioration est grand. La Ville de Saint-Lazare tient à encourager ses citoyens à exiger et à employer les meilleures pratiques écologiques possible.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
4.5.1 METTRE DE L'AVANT LES INCITATIFS RECONNUS QUI ENCOURAGENT LES CONSTRUCTIONS ÉCOLOGIQUES	
4.5.2 INFORMER LA POPULATION SUR LES ACTIONS QUI FAVORISENT L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES VIA L'ÉLABORATION D'UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE D'ARTICLES DE RÈGLEMENTS MIS EN PLACE POUR OBLIGER QUE LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENTS PUISSENT RÉDUIRE LEURS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	119 articles (règlements d'urbanisme)			Maintenir ou augmenter
NOMBRE DE CRITÈRES AJOUTÉS À LA RÉGLEMENTATION POUR OBLIGER QUE LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENTS PUISSENT RÉDUIRE LEURS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	84 critères (PIIA et PAE)			Maintenir ou augmenter

PIIA : Plan d'implantation et d'intégration architecturale
PAE : Plan d'aménagement d'ensemble

4.6 ADAPTER LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques actuels et à venir ont un impact significatif sur les villes. D'une part, la Ville de Saint-Lazare doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) pour mitiger les impacts des changements climatiques à long terme. D'autre part, la Ville doit aussi inévitablement s'adapter aux perturbations à venir. Des solutions d'aménagements seront explorées pour notamment réduire les effets des îlots de chaleur urbains et assurer une bonne gestion des eaux de pluie, des phénomènes qui sont appelés à s'intensifier avec les années (Ouranos, 2021).

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
4.6.1 POURSUIVRE LES EFFORTS AU NIVEAU DE LA RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION AFIN DE RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DU PLAN DE CONSERVATION	
4.6.2 CRÉER DES AMÉNAGEMENTS ÉCORESPONSABLES POUR NOTAMMENT CONTRER LES ÎLOTS DE CHALEUR ET RÉDUIRE LES ESPACES GAZONNÉS	
4.6.3 METTRE EN PLACE LES MESURES DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE RÉDUCTION DES GES DE LA MRC	
4.6.4 RÉALISER UNE ÉTUDE SUR LES COÛTS INHÉRENTS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES À SAINT-LAZARE ET EN PUBLICISER LES RÉSULTATS	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE DE NOUVELLES MESURES D'ADAPTATION MISES EN PLACE POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Au moins 5 mesures déjà en place : achat de véhicules électriques, réduction d'émission de GES en tondant moins souvent, plantation massive de végétaux mieux adaptés aux sols et aux conditions climatiques, bâtiments municipaux écoénergétiques, réduction des espaces engazonnés, gestion des eaux de ruissellement			Maintien ou augmentation du nombre de nouvelles mesures totales
SUPERFICIE DES ÎLOTS DE CHALEUR (PAR ANNÉE ET CUMULATIF)	À venir			À venir (réduction anticipée)
NOMBRE D'ÉPISODES D'INONDATION DE RUES ET DE RÉSIDENCES ATTRIBUABLES AUX ÉPISODES DE FORTES PLUIES (PAR ANNÉE ET CUMULATIF)	Nombre d'interventions annuelles des TP : donnée non disponible			Registre à compter de 2021

TP : Travaux publics



GOUVERNANCE

5. GOUVERNANCE

Orientation : une gouvernance participative, proactive et exemplaire qui mise sur la collaboration et une communication efficiente et transparente.

Objectifs

5.1 IMPLIQUER RÉGULIÈREMENT LES CITOYENS DANS LES ACTIVITÉS DE PLANIFICATION, NOTAMMENT URBANISTIQUES, BUDGÉTAIRES ET DE REVITALISATION ÉCONOMIQUE

Une ville durable et résiliente doit pouvoir compter sur l'implication de ses habitants. En donnant aux citoyens la possibilité d'influencer les décisions qui contribuent à l'amélioration de leur milieu de vie, la Ville de Saint-Lazare s'assure de prendre en compte l'intérêt des différentes parties prenantes sur son territoire.

ACTIONS		ÉTAT D'AVANCEMENT		
5.1.1 PRÉVOIR DES MÉCANISMES DE PARTICIPATION CITOYENNE ADAPTÉS AUX DIFFÉRENTS TYPES DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET MENÉS SUFFISAMMENT EN AMONT POUR CONTRIBUER À LA PLANIFICATION				
5.1.2 METTRE EN PLACE UN PROJET THÉMATIQUE ANNUEL DE BUDGETS PARTICIPATIFS PERMETTANT D'IMPLIQUER DIRECTEMENT LA POPULATION				

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE D'ACTIVITÉS DE PLANIFICATION AUXQUELLES LES CITOYENS SONT INVITÉS À PARTICIPER	Nombre d'activités de consultation, prévues ou non à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, RLRQ c. A-19.1.			Activités de planification à définir, maintenir ou augmenter
NOMBRE DE CITOYENS PARTICIPANT ANNUELLEMENT À DES ACTIVITÉS DE PLANIFICATION MUNICIPALE	Assemblées publiques de consultation et séances du conseil en 2019 : 385 citoyens			À venir
NOMBRE ET TYPES DE DÉMARCHES DE CONSULTATION CITOYENNE RELATIVES AU BUDGET MUNICIPAL (PAR ANNÉE)	Aucune spécifique actuellement, mais consultation citoyenne possible lors de la séance du conseil à cet effet			Une démarche spécifique/budget annuel (voir forme avec les élus)

5.2 DÉVELOPPER UNE CULTURE DE COLLABORATION ENTRE LES ÉLUS ET LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Un bon esprit d'équipe et une excellente communication entre les acteurs municipaux constituent autant d'éléments pour la réalisation de projets de toute envergure. Dans cette optique, une meilleure cohésion permettra de mettre en valeur l'ensemble des éléments et compétences de l'équipe municipale.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
5.2.1 PROPOSER UN SURVOL DES FORMATIONS OFFERTES AUX ÉLUS MUNICIPAUX PORTANT SUR LE FONCTIONNEMENT DU DOMAINE MUNICIPAL (VOIR UMQ ET FQM)	
5.2.2 ORGANISER DES RENCONTRES ENTRE LES ÉLUS ET CHACUN DES DIRECTEURS DE SERVICE AFIN QUE CES DERNIERS PRÉSENTENT LES POLITIQUES, PROJETS EN COURS, OUTILS DE SUIVI ET RÈGLEMENTS PERTINENTS QUI ENCADRENT LE SERVICE	
5.2.3 PLANIFIER DES VISITES AU SEIN DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS AFIN QUE LES ÉLUS APPRENNENT À BIEN CONNAÎTRE LES EMPLOYÉS ET LEURS RÔLES	
5.2.4 RÉALISER UNE RENCONTRE ANNUELLE POUR LE SUIVI DU PDD AVEC LES ÉLUS ET LES DIRECTEURS ET S'ASSURER DU RESPECT DE LA VISION	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE ET TYPES DE DÉMARCHES DE COLLABORATION (<i>TEAM BUILDING</i>) ENTRE LES ÉLUS ET LES DIRECTEURS DE SERVICES	48 rencontres/an (nombre actuel, depuis plusieurs années)			48 rencontres/an
NOMBRE ET TYPES DE DÉMARCHES DE COLLABORATION (<i>TEAM BUILDING</i>) ENTRE LES ÉLUS ET LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX	1 rencontre/an			Augmentation

UMQ : Union des municipalités du Québec
FQM : Fédération québécoise des municipalités

5.3 AUGMENTER LA TRANSPARENCE QUANT À LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES, STRATÉGIES ET PLANS D' ACTIONS

Dans un souci de fournir un meilleur accès à l'information à ses citoyens, il est important pour la Ville de Saint-Lazare de mettre à la disposition de tous un maximum de documents et d'outils municipaux. Cela permettra de mieux suivre l'avancement de même que les retombées prévues par les politiques, stratégies et plans d'action.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
5.3.1 PUBLIER SUR LE SITE INTERNET ET AUTRES MOYENS EXISTANTS LES BILANS DE SUIVI RÉALISÉS DES PLANS D'ACTION DE LA VILLE	
5.3.2 PUBLIER SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE TOUTES SES POLITIQUES ET PLANS DIRECTEURS	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
POURCENTAGE DES DOCUMENTS PUBLICS DE PLANIFICATION MUNICIPALE FAISANT L'OBJET D'UNE REDDITION DE COMPTES	100 % : plusieurs documents sont accessibles via les demandes d'accès à l'information, s'ils ne sont pas déjà disponibles sur d'autres plateformes publiques			Maintenir
NOMBRE DE STRATÉGIES ET PLANS D' ACTIONS RENDUS PUBLICS SUR LE SITE DE LA VILLE	Règlements, procès-verbaux, rapports, politiques, plans, etc. sont déjà sur le site Web			Maintenir

5.4 DONNER L'EXEMPLE DANS LES PRATIQUES DE GESTION

Afin de poursuivre son engagement en termes de développement durable et de servir d'exemple auprès de la population, l'administration de Saint-Lazare s'engage aussi à réduire l'impact environnemental de ses opérations internes, notamment par l'achat local et écoresponsable et la gestion efficace des matières résiduelles.

ACTIONS		ÉTAT D'AVANCEMENT		
5.4.1 PRODUIRE UNE DIRECTIVE D'ACHAT RESPONSABLE (LOCAL ET ÉCORESPONSABLE) ET EN FAIRE LA PROMOTION				
5.4.2 FAIRE LA PROMOTION DE L'ENSEMBLE DES MESURES DE GESTION OPTIMALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MISES EN PLACE LORS DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX ET POUR LE CAMP DE JOUR				

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE CUMULATIF DE BONNES PRATIQUES MISES EN PLACE DANS TOUS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ESPACES VERTS (RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES ORGANIQUES À L'HÔTEL DE VILLE, QUANTITÉ D'EAU DE PLUIE RÉCUPÉRÉE POUR ARROSER LES VÉGÉTAUX DE LA VILLE, ETC.)	Au moins 8 pratiques déjà en œuvre : récupération d'eau de pluie au garage municipal, 3 bâtiments écoénergétiques, aménagements de végétaux plus résilients, arrosage à l'eau non potable, réutilisation du paillis et du compost produits par la ville, récupération des matières organiques dans les bâtiments municipaux, calibrage de sels de déglacage, tontes plus espacées aux 2 semaines			2 nouvelles pratiques dont la récupération d'eau de pluie

5.5 FACILITER LES PROCESSUS MUNICIPAUX DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DE COMMERCES

Consciente que l'entrepreneuriat est hautement bénéfique pour la vitalité de l'économie locale, la Ville de Saint-Lazare se doit de réduire les obstacles à l'implantation de petites entreprises. Dans cette optique, la Ville souhaite améliorer les processus et la qualité de l'information nécessaire au développement de projets entrepreneuriaux.

ACTIONS	ÉTAT D'AVANCEMENT
5.5.1 PUBLIER UN ONGLET WEB QUI REGROUPE L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS DISPONIBLES EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES (MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE, STATISTIQUES, SOUTIEN AUX ENTREPRISES)	
5.5.2 PRÉVOIR UN ÉVÉNEMENT DE PRÉSENTATION DU DEV VAUDREUIL-SOULANGES ET SES SERVICES AUPRÈS DU SERVICE DE L'URBANISME	
5.5.3 PRODUIRE UN DOCUMENT SYNTHÈSE DE L'ENSEMBLE DU PROCESSUS D'IMPLANTATION D'ENTREPRISE À SAINT-LAZARE	

INDICATEURS	VALEUR DE RÉFÉRENCE	VALEUR DE MISE À JOUR	DATE DE MISE À JOUR	CIBLE
NOMBRE ANNUEL DE NOUVEAUX COMMERCES ET ENTREPRISES S'INSTALLANT À SAINT-LAZARE	Quantité de certificats occupation : 2020 : 11 (en date du 29 octobre) 2019 : 25			Maintenir la moyenne cumulative sur 5 ans à minimalement 15 certificats d'occupation
TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE DES ENTREPRENEURS, TRAVAILLEURS AUTONOMES ET COMMERÇANTS PAR RAPPORT AUX SERVICES MUNICIPAUX OFFERTS	Sondage à réaliser au moment opportun			70 %



CONCLUSION

La démarche entamée par Saint-Lazare a permis non seulement de faire le point sur la situation actuelle de la ville et d'impliquer ses citoyens, mais a surtout permis à cette dernière d'être résolument tournée vers un développement futur durable. Les défis qui attendent Saint-Lazare pour atteindre ses objectifs sont à la fois ambitieux et à la mesure de ses capacités. En posant ce geste, la Ville montre qu'elle souhaite être en contrôle de son avenir. Elle démontre également qu'elle se dote de tous les outils nécessaires dans le but d'assurer une gestion adéquate et innovante de son territoire.

La Ville fera un bilan public annuel afin de rendre des comptes par rapport à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte de ses objectifs. Ces prochaines années, suivez avec nous le chemin qui aura été parcouru.

**SAINT-LAZARE VOUS
SURPRENDRA !**



**Le développement durable :
Se prendre en main...
Aujourd'hui pour demain**

BIBLIOGRAPHIE

Écohabitation (2014). *La densité et le contrôle des infrastructures*. Récupéré sur <https://www.ecohabitation.com/guides/>

Gouvernement du Québec (2011-1). *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles - Allier économie et environnement*.

Gouvernement du Québec (2011-2). *Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat*.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2021). *Répertoire des municipalités, Saint-Lazare*. Récupéré sur <https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/71105/>

MRC Vaudreuil-Soulanges (2019). *Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges*.

Ouranos (2021). *Les villes et l'adaptation aux changements climatiques*.

Ville de Saint-Lazare (2014). *Plan directeur de conservation*. Saint-Lazare.



NATURE
ACTION
QUÉBEC